



DÉLIBÉRATION

Du

CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le



ID : 080-218006450-20260210-D_2026_01_001-DE

Date de la convocation
4 Février 2026

Membres en exercice
29

Membres présents
19

Membres représentés
7

Membres absents
3

Nombre de suffrages
exprimés
26

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2026

L'an 2026, le mardi 10 février, le Conseil Municipal de la Ville de ROYE s'est réuni publiquement à la Mairie de Roye sous la présidence de Delphine DELANNOY, Le Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : Delphine DELANNOY, Olivier DEVILLERS Josiane HÉROUART, Michaël MAILLE, Hervé VÉLUT, Valérie MARETTE, Didier MORVAL, Freddy CANTREL, Élodie LEMAITRE, Loïc CARETTE, Sylvie BONIFACE, Alexis BOURSE, Justine FRANCELLE, Marie-Hélène COMTE, Alice ZILIANI, Éric GUIBON, Jean-Luc VILLET, Ludovic BOCQUET, Aurélie SAVOYE

ABSENTS REPRESENTES :

Salima TIDDARI a donné pouvoir à Valérie MARETTE
Élodie THÉOT a donné pouvoir à Josiane HÉROUART
Émilie SENKEZ a donné pouvoir à Loïc CARETTE
Bastien FOY a donné pouvoir à Freddy CANTREL
Séverine PÉCHON a donné pouvoir à Sylvie BONIFACE
Pascal DELNEF a donné pouvoir à Éric GUIBON
Aymeric BOUTRY a donné pouvoir à Justine FRANCELLE

EXCUSÉS

Timmy BOITEL
Kévin MOUILLARD

ABSENTS

Christian DETROISIEN

A été nommé (e) secrétaire : Alexis BOURSE

N° D 2026-01-001

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des collectivités territoriales et son article L2121-23,

CONSIDERANT la transmission aux membres du Conseil municipal du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 25 novembre 2025,

Madame le Maire soumet le procès-verbal du 25 novembre 2025 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

Après en avoir délibéré, décide

par 21 voix pour, 2 abstentions et 3 voix contre

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le procès-verbal du 25 novembre 2025

ARTICLE 2 : DE CHARGER Madame le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, Pour extrait conforme au registre.

Le Maire, Delphine DELANNOY

